

# Je vieillis... est-ce raisonnable de rester habiter chez moi?

Résidences services, résidence autonomie : la collectivité en toute indépendance





Les résidences autonomie (ex : logements foyers)



- établissements médico-sociaux publics
- personnes autonomes de 60 ans et plus (seules ou en couple)
- une cinquantaine de logements du studio au T2
- espaces communs partagés





Les résidences autonomie (ex logements foyers)

Selon le type de logement, le loyer est compris entre 400 et 1000 euros par mois.



#### Aides financières:

- allocation personnalisée d'autonomie (Apa)
- aide sociale à l'hébergement (ASH)
- aide personnalisée au logement (APL)





Les résidences autonomie (ex logements foyers)

Ces établissements ne sont pas médicalisés et n'assurent pas de soins en interne. Cependant, comme à votre domicile, vous pouvez avoir recours à des services extérieurs (aide à domicile, infirmiers...).

Ils proposent également des **services facultatifs** : blanchissage, activités, restauration...





#### Les résidences services seniors

- opérateurs privés
- composées de 80 à 100 logements, du studio au 4 pièces, et implantées
- non médicalisés
- en centre-ville
- loyer compris entre 500 à 900 euros pour un studio
- services supplémentaires (participation aux activités, téléassistance...) en sus





Les résidences services seniors

#### Conseils avant de choisir une résidence services

- 1. Visitez, seul ou accompagné
- 2. Testez : les repas, un séjour temporaire
- 3. Analysez les devis (loyer + charges)
- 4. Comparez!





Où se renseigner?

Retrouvez les coordonnées des résidences autonomie et des résidences services dans l'annuaire d'Agevillage, <u>www.annuaire.agevillage.com</u>.

Pour en savoir plus sur les aides financières, renseignez-vous auprès du Clic ou du CCAS (centre communal d'action sociale) de votre lieu de résidence.



Je vieillis... est-ce raisonnable de rester habiter chez moi?

Ressources utiles



### Ressources utiles

- Les Centres locaux d'information et de coordination (Clic): des lieux d'accueil, de conseil, d'écoute dédiés aux personnes âgées et à leur entourage, qui peuvent y trouver les réponses à leurs questions.
- Le Centre communal d'action social (CCAS) de la commune.
- Toutes les adresses sur www.annuaire.agevillage.com.
- Espace Idées Bien chez moi : idées grandeur nature pour aménager son logement, conseils, conférences... (7 cité Paradis, 75010 Paris)





Ressources utiles

#### Sur le web

- Jamenagemonlogement.fr
- Agevillage.com
- Pourlespersonnesagees.gouv.fr







Questions/réponses

Des questions?